

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

[illegible]

En application de la norme NFC 18-S10/A1

Signature du titulaire :



Validité du titre : 28/04/2026

Personnel	Symbole d'habilitation et attribut	CHAMP D'APPLICATION		
		Domaines de tension ou tensions concernées	Ouvrages ou installations concernées	Indications supplémentaires
TRAVAUX D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant				
Chargé de chantier	HDV	HT	POSTE HT	Pour la vérification des extincteurs dans les postes HT
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention BT	BR	TBT - BT	Local TGBT Tableau et armoire électrique	Pour changer les BAES Pour ajouter un disjoncteur si nouvel équipement (hors tension) Pour remplacer les batteries
Chargé de consignation				
Chargé d'opérations spécifiques				
Habilité spécial				
Document supplémentaire :	Oui ☐			
	Non ☐			
L'employeur / Son représentant : <i>LST</i> Nom-Prénom : <i>LEBOULANGER François</i> Fonction : <i>Président</i>		Date et signature : <i>28/01/2023</i> <i>[Signature]</i>		



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :

- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin. Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée. Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. KONIECZNY Stéphan**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

FMD FORMATION

PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 28/07/2023 par :

LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au 27/07/2028
Signature et Cachet de l'employeur



PA la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
591025 - 59520 HAZEBROUCK CEDEX
L'employeur s'engage à respecter les lieux et les instructions à respecter
03 28 431 092
secretariat@leboulangier-securite.fr
340 173 350 00042 - RCS Dunkerque

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRcode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso

Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. KONIECZNY Stéphan**

CACES ® numéro(s):

2023.07.486.0A.146232

2023.07.486.0B.146233

Délivré par :

FMD FORMATION
PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

FR065129-2



FMD FORMATION

PA DES CHAUFFOURS
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295



ISSUES PROFESSIONNELLES



LEBOULANGER LST FORMATIONS

Mme MAROTINE Priscilla

SECURITE-TRAVAIL

Parc d'Activité de la Creule

59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que M. Stéphan KONIECZNY

A suivi une formation : **R486-A P.E.M.P + complément de formation E.P.I adapté aux P.E.M.P (CACES ® Cat : A - B)**

Catégories : **R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE**

R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : **le 28 juillet 2023**

Fait à COURRIERES, le 31 juillet 2023

Durée : **7.00 Heures - (1.00 J.)**

Mélanie DUPLOUY

La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :

M. KONIECZNY Stéphan

Date de naissance :

24 février 1971

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)

Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	28/07/2023 27/07/2028
B PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	28/07/2023 27/07/2028
C Hors production			

CACES ® R.486 Plates-formes élév. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES ® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2023.07.486.0A.146232 Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	28/07/2023 27/07/2028
B	PEMP à élévation multidirection.	2023.07.486.0B.146233 Porte-engins Non	CHRETIEN Didier	28/07/2023 27/07/2028
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Titulaire : (en toutes lettres)

M. KONIECZNY Stéphan

Date de naissance :

24 février 1971

Signataire : (en toutes lettres)

Mélanie DUPLOUY

La Présidente

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AI PR

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

*A2S CONSEIL organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 31 59 07086 59 à la préfecture de région de , atteste que :

Monsieur Stephan KONIECZNY

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	Risques Routiers/ Eco conduite
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :	• Identifier et prendre conscience du risque routier en entreprise • Inciter à prendre de bonnes habitudes • Adopter une éco conduite
Durée et date(s)	3.00 heures 27 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable d'identifier l'impact et le cout des accidents du travail-trajet et missions.	X	
Être capable d'identifier les risques routiers dans l'entreprise.	X	
Être capable d'identifier les situations dangereuses sur la route.	X	
Être de mesurer l'impact de ma conduite sur l'environnement.	X	
Être capable d'adopter une éco conduite sur simulateur de conduite avec le logiciel « Greencar »	X	

Fait valoir ce que de droit
Fait à Merville , le 27/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 26/12/2028
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
03.28.43.53.38 Site : a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 146 00056 APE : 7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

A2S Conseil organisme de formation déclaré sous le numéro 31 59 07086 59 auprès du Préfet de Lille, atteste que :

Monsieur Stephan KONIECZNY

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	<u>Formation Travaux en Hauteur/Port du Harnais</u>
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	- Permettre aux personnels opérationnels d'assurer la mise en œuvre de moyen de protection individuelle contre les chutes de hauteur - Avoir une conscience permanente des risques potentiels lors de travaux en hauteur.
Durée et date(s)	4.00 heures 27 décembre 2023

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Non acquise
Avoir une vision des conséquences lors d'une chute de hauteur.	X	
Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur. (harnais, longes ...)	X	
Etre capable d'utiliser les différents dispositifs collectifs et individuels contre les chutes de hauteur.	X	
Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur et savoir les identifier.	X	
Etre capable de vérifier l'état du matériel	X	

Fait à Merville , le 27/12/2023.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 26/12/2026
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL

42, Rue Duriez 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
06.10.41.41.89 a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 446 00019 APE : 7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z